

# BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs

## DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin  
paraîtra le 5 Novembre

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95  
COMPTE CHEQUES POSTAUX  
NANTES 6.015

### Echos Nourrissons mieux notre bétail

**FECONDITE EXCEPTIONNELLE :** En Vendée, une vache parthenaise, vendue à 13 ans, pour être engraisée à l'élevage, a donné à son propriétaire, depuis 1922 : En septembre 1922, deux veaux ; octobre 1923, quatre veaux ; décembre 1924, trois veaux ; janvier 1926, un veau ; mars 1927, cinq veaux. Soit un total de 15 veaux en 54 mois, depuis sa 13<sup>e</sup> année !..

**LE PRIX DE LA VIANDE** au détail accuse une hausse croissante... alors que les cours du bétail sur pied baissent depuis longtemps dans des proportions allant jusqu'à 50%. Des fonds de boucherie qui se vendaient 15.000 francs, voilà quelques années, se cèdent aujourd'hui pour 140 ou 150.000 francs ! Sans commentaires ; ceci peut expliquer ceci !

**LES MOUTONS ALLEMANDS**, au nombre de 2.500 environ, arrivent chaque semaine sur le marché de la Villette, au titre de prestations en nature. Ces moutons boches pèsent lourdement sur les cours...

**BETTERAVES A SUCRE :** La récolte a été très bonne ; elle approche de 800.000 tonnes et dépasse sensiblement les besoins de la consommation française. Cette perspective est rassurante pour le consommateur, la baisse du sucre continuant à se manifester... mais peu encourageante pour les producteurs de betteraves à sucre, qui supportent de gros frais.

**A VERSAILLES** vient de s'ouvrir le VII<sup>e</sup> concours de ponte. Il aura, comme les précédents, une durée de 48 semaines. Une section nouvelle est ouverte pour les canes. D'importantes récompenses sont promises aux lauréats.

**RECORD DE PONTE :** Une poulette Plymouth-Rock a pondu son 300<sup>e</sup> œuf dans sa première année, qui a encore un mois à courir. Voilà la poule aux œufs d'or !

**L'EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** organisée par la Société Centrale d'Aviculture, aura lieu au Jardin d'Acclimatation, à Paris, du 10 au 13 novembre.

**A NANTES** se tiendra, du 5 au 16 avril 1928, la grande « Foire Commerciale de l'Ouest », placée sous le patronage du Président de la République. En plus de l'exposition très complète des machines agricoles, d'électricité et d'alimentation, on y organisera un Concours d'Aviculture et un important Concours de reproducteurs bovins.

**EN BRETAGNE**, une mission italienne vient de faire l'acquisition de 16 étalons bretons, pour le prix moyen de 13.000 francs par cheval.

**LE VIN DE MADRE** continue à être fabriqué, dans l'île, par des procédés primitifs (vin foulé aux pieds et recueilli dans des outres en peau de moutons, etc.). Les vignes ne permettent pas, en bonnes années, une production supérieure à 20.000 hectolitres par an... D'où viennent donc les millions de bouteilles de Madre vendues annuellement dans le monde, sous une étiquette plus ou moins authentique ?

**COMPTABILITE AGRICOLE :** La Société des Agriculteurs de France vient d'organiser un Office Central de Comptabilité, pour venir en aide aux agriculteurs et aux syndicats, dans leurs démêlés avec le fisc, au sujet des déclarations de bénéfices agricoles.

**FRAIS DE CULTURE :** D'après la comptabilité de la ferme de l'École de Grignon, les frais moyens, à l'hectare, des principales cultures ont été, en 1926 : Blé, 3.095 francs à l'hectare ; avoine, 2.850 fr. ; betteraves fourragères, 4.916 fr. ; pommes de terre, 5.895 fr. ; luzerne, 1.095 fr. ; trèfle incarnat, 745 fr.

**L'ARAIGNEE CONSTITUE UN BAROMETRE** économique : Elle rassemble les fils de suspension de sa toile dès que le temps tourne au vent et à la pluie. Elle les allonge dès qu'il doit faire beau. Si elle reste immobile et inerte, il va pleuvoir... Si elle poursuit son travail pendant la pluie, c'est que le beau temps va revenir !

L'animal est, avant tout, l'expression du sol sur lequel il a été conçu et sur lequel il s'est développé. Nos différentes races de bétail, leurs conformations, leurs aptitudes naturelles, reflètent en quelque sorte le milieu, les propres terroirs où elles ont vu le jour et où elles ont grandi.

L'éleveur peut intervenir utilement en modifiant la structure, en amplifiant les aptitudes d'une race, suivant qu'il désire se spécialiser dans la production du lait, de la viande, du travail ou de la laine. Il arrivera à un bon résultat par la sélection, la gymnastique fonctionnelle de tel ou tel organe et une alimentation bien comprise.

On ne doit pas se contenter de nourrir ses animaux au petit bonheur, suivant la production, bonne ou mauvaise, de la ferme en fourrages, en pailles ou en racines. Les bêtes souffriraient presque toujours d'une alimentation insuffisante à peine à leur ration d'entretien, tant au point de vue quantité que qualité. Nous devons calculer judicieusement les rations utiles, convenant à chacun de nos animaux, suivant leur âge, leur état et le but auquel on les destine. Un jeune animal, en état de croissance, devra recevoir une nourriture azotée, très substantielle, non seulement pour qu'il se maintienne en bon état de santé et de vigueur, mais encore pour lui permettre de constituer ses tissus, d'achever son complet développement dans le minimum de temps. De même, une vache forte laitière devra avoir des aliments aqueux riches et abondants, pour lui permettre de ne pas dépérir et augmenter sa production lactée au maximum. Des bœufs de travail devront recevoir pareillement une nourriture appropriée, pour se maintenir en chair et faire face à la dépense d'énergie musculaire qu'on leur demande.

Nous voyons qu'il existe une ration d'entretien rigoureusement nécessaire et une ration plus substantielle, ou ration de production, pour pousser le développement de nos jeunes sujets et obtenir une production plus grande de lait, de viande ou de travail chez les adultes.

L'important sera donc de fournir ces quantités et ces variétés d'aliments digestibles, riches en matières azotées, ou protéiques, en matières grasses et hydrocarbonées.

Au point de vue économique, nous chercherons d'abord à produire le plus possible ces nourritures sur notre domaine, de façon à réduire au minimum les achats, toujours onéreux, de fourrages et autres aliments. Mais ce serait une erreur, aujourd'hui, de vouloir nourrir notre cheptel, exclusivement, avec les produits de notre exploitation, si nombreux et si variés soient-ils !

Si, au printemps et en été, les herbes grasses des prairies, les trèfles, les luzernes, les légumineuses diverses, les maïs suffisent, amplement et économiquement, à alimenter notre troupeau, il n'en est plus de même lorsqu'arrive la mauvaise saison.

Déjà, dès octobre, les pluies se font plus fréquentes, les herbes gorgées d'eau deviennent moins nutritives. Nos animaux, rentrés à l'étable, reçoivent bien une bonne provision de foin, de betteraves et de balles de blé. Plus tard, on leur distribuera des feuilles de choux, des panais, des rutabagas, de la paille, etc... Mais toutes ces provisions s'épuisent souvent très vite, quand les récoltes sont moyennes, et quand l'hiver se prolonge. De plus, ces aliments, en grande partie aqueux, sont insuffisants pour nourrir convenablement nos bovins et faire face aux besoins de leur organisme. Le froid nécessite une dépense de calories supplémentaire, que nous devons fournir par une nourriture plus riche et plus substantielle. D'où la nécessité de distribuer à nos animaux, pendant six mois de l'année environ, des aliments complémentaires, concentrés, renfermant une grande quantité d'unités nutritives sous un faible volume.

L'industrie et le commerce offrent, actuellement, un choix très varié de ces produits indigènes ou exotiques ; ces derniers provenant souvent de nos exploitations coloniales.

Outre le son et les diverses issues de meunerie, qui existent depuis un temps déjà lointain et que les éleveurs emploient

judicieusement sous forme de barbottages ou en mélanges avec d'autres aliments ; les produits mélangés, très riches en matières amylacées et sucrées ; les pulpes de sucreries, fraîches ou desséchées ; les drèches de féculerie, de distillerie, de brasserie ; les poudres d'os verts et de viandés ; les maïs du Brésil, de Roumanie ou des Landes ; les riz d'Indo-Chine, les maniocs de Madagascar, les sorghos du Midi, etc... sont donnés au bétail un peu partout, suivant les régions, et viennent compléter utilement les rations ordinaires de nos fermes.

Ces aliments seraient d'autant plus intéressants que leur prix de revient sera plus bas et que leur richesse nutritive sera plus élevée. Nous leur consacrerons une étude séparée, une autre fois.

Nous voulons montrer brièvement, aujourd'hui, l'intérêt qu'il y a pour les cultivateurs à distribuer des tourteaux pendant la saison hivernale, où les bêtes sont en stabulation.

En en existant plusieurs, qui sont livrés en plaques ou en farines à la culture ; tourteaux d'arachides, de coprah, de lin, de palmiste, de coton, de sésame, de maïs, de colza... pour ne citer que les principaux ! Nous n'entrerons pas dans le détail de leur fabrication, ces tourteaux étant des sous-produits d'huileries industrielles. Ce qui nous intéresse, c'est leur efficacité chez nos ruminants et les prix, auxquels nous pouvons nous les procurer, pour obtenir une lactation plus abondante, une croissance plus rapide ou un engraissement plus complet.

Le négoce des tourteaux a pris un très grand développement, qu'il s'agisse de ceux de graines du pays ou de graines exotiques importées pour l'approvisionnement des huileries. Pour éviter la fraude, principalement de ceux livrés en farine, le cultivateur devra se renseigner de leur composition, de leur pureté, et aura tout intérêt à s'adresser à un fabricant sérieux, ou mieux, à son Syndicat agricole.

La teneur des tourteaux en matières azotées et hydrocarbonées, en fait des aliments de premier ordre, particulièrement pour les bovins et les moutons, qui en sont très friands.

Les tourteaux d'arachides et de coton décolorés sont les plus riches en azote (40 et 45 % de protéine). Ceux de germes de maïs, de palmiste, de coprah et de lin renferment le plus de matières grasses.

Si nous considérons la valeur nutritive de ces principaux tourteaux, exprimée en amidon, nous avons, par ordre d'importance : le palmiste, l'arachide, le coprah, le maïs, le coton et le lin.

Dans notre région, les tourteaux d'arachides, de coprah et de palmiste sont les plus communément employés. Le coprah se vend en plaques, ou galettes carrées, épaisses de trois à quatre centimètres environ. Il provient des noix de cocos, dont on a extrait l'huile, et se donne sec ou en bûches tées au bétail, à raison de 2 kil. 500 à 3 kilos par tête et par jour, en hiver. Etant riche en matières grasses, il donne aux vaches laitières un lait abondant, particulièrement crémeux.

Le palmiste se livre en plaques ou en farine. Il rancit assez rapidement et doit se distribuer sec de préférence, car délayé dans de l'eau chaude, il donne une saveur assez désagréable qui rebute les animaux. Il constitue une excellente nourriture pour nos bêtes en période de croissance, pour l'engraissement, et favorise aussi la production laitière.

Le tourteau d'arachide occupe, avec raison, la première place dans nos contrées. C'est le plus azoté de tous nos tourteaux. Il convient à merveille pour les vaches laitières, ces dernières ayant besoin d'une grande quantité de protéine pour fournir un lait abondant. Pour remplacer, à égalité d'azote, 2 kilos d'arachide, il faudrait environ 12 kilos de grains dans la ration, ce qui est matériellement impossible et serait beaucoup trop coûteux ! Si on supprime les tourteaux d'arachide, la sécrétion lactée diminue aussitôt, dans de notables proportions (presque de moitié dans certains cas).

L'éleveur peut s'en rendre compte par lui-même et calculera la quantité d'aliments concentrés qu'il est nécessaire de donner à chaque tête par jour. En moyenne il donnera 1 k. 500 d'arachide en pains

### APICULTURE Les conditions requises pour un bon hivernage

En suite aux indications que nous avons données au sujet de l'approvisionnement pour nourrir les abeilles en hiver, nous traitons aujourd'hui, pour satisfaire au désir exprimé par des débutants en apiculture, la question relative aux conditions à observer pour assurer aux abeilles un bon hivernage.

Toute colonie bien hivernée donnera un bon travail ; toute colonie mal hivernée dépensera la meilleure partie de la bonne saison à se fortifier.

C'est au début d'octobre qu'il faut préparer les ruches pour l'hivernage. A ce moment, on enlève toutes les bosses, on passe à l'extracteur les rayons qui contiennent encore du miel.

La condition essentielle des bons hivernages, c'est d'avoir des colonies peuplées et bien pourvues, 15 à 16 kilogrammes de miel peuvent suffire à chaque rucher.

Une colonie hivernée en octobre sur cinq ou six cadres est bonne.

On rapproche les abeilles du côté de la paroi exposée au midi, en ayant soin de les mettre le plus près possible des cadres pleins de miel ; aérer la ruche et l'élever à 0 m. 20 ou 0 m. 30 du sol, de cette façon, on évite la moisissure des rayons.

Si l'on a une colonie orpheline, il faut l'adjoindre à une voisine ayant la reine ; opérer à la chute du jour. Approvisionner, sans retard, les colonies très peuplées.

Voici une bonne formule de sirop pour nourriture d'automne :

Sucre blanc ou miel.....	5 kilogr.
Eau .....	2 —
Sel .....	15 grammes
Acide salicylique.....	4 —

Fernand LEBLOND  
(Le Fermier).

### CONSERVEZ les Bulletins du Syndicat !

Un coup d'œil rétrospectif sur les prix, les avis, les articles parus, est toujours intéressant.

DES NUMEROS ANCIENS VOUS SERONT UTILES, MEME QUAND VOUS Y PENSEREZ LE MOINS !

ou en farine) et pourra accorder jusqu'à 2 kil. 500 aux très fortes laitières produisant 16 à 18 litres par jour au minimum. Pour les pores, on se contentera de 500 grammes par tête, en mélange avec des farines, ou du tourteau de palmiste, moitié par moitié, et un peu de poudre d'os.

Pour nous résumer, voici, pendant la période hivernale, un type de ration pour une vache de 5 à 600 kilos environ et produisant en moyenne 15 litres de lait par jour (augmenter ou diminuer ces aliments suivant l'état et l'âge de la bête) :

Betteraves.....	35	à	40 kilos
Foin.....	7	à	8 —
Tourteaux arachide.....	1 k. 500	à	2 —
Paille.....	2	à	3 —

On peut remplacer les betteraves par 35 à 40 kilos de navets ou rutabagas, ou 35 kilos de feuilles de choux, ou 15 kilos de topinambours. On peut aussi substituer le coprah à l'arachide en augmentant la dose.

Il ne faut pas dépasser les quantités indiquées en tourteaux, surtout pour les arachides ; mais nous voyons l'immense intérêt que nous avons à les utiliser dans notre élevage pour une production plus grande, pour notre bourse et aussi dans l'intérêt général du pays.

R. FAIVRE,  
Ingénieur agriculteur.

### SOINS à APPORTER aux GRAINS dans les Greniers et à la Semence

Par P. LAVALLEE, ingénieur-agronome

#### BAISSE DES PRIX

LES CAUSES DE LA BAISSE

Malgré la fréquence des pluies, la moisson a été faite et rentrée, cette année, en Anjou, dans des conditions moins défavorables que dans les autres centres de grande production ; cependant, l'absence de chaleur a nuï à la siccité du grain.

Craignant pour sa conservation après battage et n'ayant pas de locaux suffisants pour l'étendre, la culture a jeté sur le marché des quantités de blé très supérieures aux besoins de la consommation, et comme le fait s'est généralisé dans les régions où, en année normale, la récolte, une fois en meules, n'est battue que pendant la période hivernale, il en est résulté une baisse exagérée que le relèvement du droit de douane de 18 fr. 20 à 25 francs a été impuissant à enrayer.

Cette baisse a été d'autant plus accentuée que le blé offert était, par suite de sa trop grande humidité, d'un poids spécifique très faible et d'un emmagasinement souvent impossible.

En outre, on a pu constater que 72 ou 73 kilos l'hectolitre, et souvent moins, tandis qu'en année normale le poids de 77 kilos 500 l'hectolitre est fréquent pour les bons blés ; cette année ceux qui arrivaient à ce poids étaient extrêmement rares.

Comparant le prix de vente du blé de la semaine du milieu de septembre 1926 et 1927, M. H. Hitier cite, dans le dernier numéro du Journal d'Agriculture Pratique, les chiffres ci-dessous, pour le marché libre de Paris :

Prix du blé indigène, 223 fr. les 100 kilos, en 1926 ;
Prix du blé indigène, 158 fr. les 100 kilos, en 1927 ;
soit une baisse de 31 %.

Comme M. Hitier, nous nous félicitons de cette baisse, si les frais de pro-

duction avaient baissé dans la même proportion, si les consommateurs en profitaient ; or, le pain n'a baissé que dans la proportion de 20 %.

#### LE PRIX DU BLE N'EST PLUS REMUNERATEUR

Au cours actuel, le prix du blé n'est plus rémunérateur et cependant il est indispensable que nous arrivions à en produire suffisamment pour assurer notre alimentation en pain.

Pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire que le droit d'entrée sur les blés de provenance étrangère soit porté à 35 francs par quintal ainsi que le réclament avec insistance toutes les associations agricoles, de même que les Chambres d'Agriculture et, au Parlement, les défenseurs des intérêts agricoles.

Si cette mesure n'est pas prise avant les semailles, on peut prévoir que la réduction des surfaces emblavées qui est, malgré le retour de l'Alsace-Lorraine, d'environ 1.300.000 hectares ou de 20 % par rapport à 1913, ira encore en s'accroissant.

#### COMMENT ENRAYER LA BAISSE ?

Pour enrayer la baisse, il importe aussi que la culture restreigne ses offres et ne cède son blé que suivant les besoins de la meunerie.

Il faut, suivant les sages avis de l'Association Générale des Producteurs de Blé, que « tous les producteurs, petits et grands, soient bien persuadés que c'est leur action personnelle, immédiate, la propagande qu'ils feront autour d'eux, pour la restriction des offres, qui reste le facteur essentiel d'un revirement de cours. Quelles que soient les difficultés techniques et économiques d'un semblable mouvement d'ensemble, la masse des producteurs pourra, si elle sait et veut s'organiser, pour cela, enrayer une baisse anormale, dont le caractère passager ne peut faire de doute ».

(Suite en deuxième page)

### Transports par Chemins de fer CONSEILS A NOS ADHERENTS

A diverses reprises nous avons indiqué à nos sociétaires tout l'intérêt qu'il s'attache pour eux à la stricte observation des formalités qui leur incombent toutes les fois que l'infélicité irrégulière d'un transport est susceptible de leur causer quelque préjudice, qu'il s'agisse de retard, de perte totale ou partielle, d'avaries.

Des exemples récents nous incitent à leur rappeler succinctement les formalités qu'ils ont à remplir, le cas échéant, pour pouvoir ultérieurement faire valoir leurs droits dans les cas donnant lieu à l'ouverture d'un litige.

#### LAISSE POUR COMPTE OU REFUS DE LA MARCHANDISE PAR LE DESTINATAIRE

Une erreur assez répandue dans les milieux ruraux, et que nous devons détruire, consiste à penser qu'en cas de contestation avec le chemin de fer, le plus simple, pour le destinataire, est de refuser la marchandise, créant ce qui est désigné par l'expression « laissé pour compte ».

En droit le « laissé pour compte » n'est pas admis en matière de transport. Et si, dans certains cas, il peut se justifier par des circonstances exceptionnelles, il y a lieu de n'avoir recours à ce mode de pression qu'après consultation de nos services.

Nous exposons donc ci-après la marche à suivre dans les cas, types principaux, qui peuvent se présenter.

#### RETARD DANS LE TRANSPORT

L'action en indemnité pour cause de retard dans le transport de marchandises G. V. ou P. V. repose essentiellement (hors certains cas spéciaux de règlement forfaitaire des indemnités) sur le préjudice matériel qu'a pu subir le destinataire du fait de ce retard. Mais elle ne peut avoir son

plein effet que si le destinataire a, en temps opportun, instruit le transporteur sur les conséquences de ce retard, et s'il l'a mis en demeure, à l'expiration du délai légal, de mettre la marchandise à sa disposition.

Nous ne pouvons mieux faire à cet égard que de rappeler le texte de lettre proposée dans l'édition précédente de nos « Conseils pratiques sur les transports par chemins de fer », étant souligné que la lettre doit être « recommandée ».

« Monsieur le Chef de Gare,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il m'a été adressé une expédition de..... (nature de la marchandise, poids, nombre de colis ou de wagons), expédition qui m'a été adressée en (P. V. ou G. V.) le....., par M....., de la gare de..... et pour laquelle je n'ai pas encore reçu avis de son arrivée.

« Pour me conformer aux dispositions de l'article 1146 du code civil, je vous mets en demeure, par la présente, de vouloir bien mettre la dite expédition à ma disposition dans le plus bref délai possible, faisant toutes réserves au sujet du préjudice que ce retard me cause. Signature, adresse. »

Pour l'identification de l'expédition, si le destinataire n'a pas reçu de l'expéditeur le « récépissé à l'expédition », il doit lui en demander les énonciations visant :

Le jour de la remise,  
La gare de départ,  
Les termes dans lesquels la marchandise a été désignée,  
Le nombre et le poids des colis ou le nombre de wagons.

Les numéros et lettres des wagons,  
Le tarif ou l'itinéraire revendiqués, et les mentionner dans sa lettre.

**MANQUANTS OU AVARIES**

Lorsqu'une marchandise a été mise à la disposition du destinataire par la gare d'arrivée qui est tenue de l'aviser, celui-ci doit, sous peine de se voir appliquer des frais de magasinage ou de stationnement, prendre livraison de ses marchandises dans les délais qui lui sont impartis ; mais il est en droit de ne donner décharge à la gare chargée de la livraison et, le cas échéant, de n'acquitter les frais de transport, qu'après avoir vérifié la consistance de l'envoi et l'état de la marchandise.

S'il constate ou s'il présume que la marchandise offerte ne correspond pas, en quantité, à celle qui lui était adressée, ou a été avariée en cours de transport il peut, dans le cas de manquants ou d'avaries relativement peu importants et, après avoir appelé les agents à les constater avec lui, prendre livraison des marchandises, mais il doit en outre :

1° Faire mention des constatations faites, avant de donner décharge sur le livre de sortie. (Préciser l'importance du manquant ou des avaries.)

2° Dans les trois jours qui suivent, confirmer ces réserves de façon très explicite par lettre recommandée adressée au chef de la gare qui a fait la livraison.

Pour les manquants de quelque importance sur wagons complets, le destinataire doit :

1° Requérir le pesage avant de prendre livraison des marchandises ;  
2° Exiger un bulletin de pesage ;  
3° Pour le surplus, agir comme ci-dessus.

Si les manquants ou avaries affectent un caractère exceptionnel d'importance et en particulier si, les proposés du chemin de fer se refusent à accepter expressément et par écrit la reconnaissance de ces manquants ou avaries, il y a lieu :

1° De surseoir momentanément à l'enlèvement des marchandises ou au déchargement des wagons et, en conséquence, s'abstenir, malgré les invitations du chef de gare, de prendre livraison (même sous réserve de telles avaries ou de tels manquants) ;  
2° D'adresser aussitôt au chef de gare une lettre recommandée qui peut être rédigée dans ce sens :

« Comme suite à votre refus d'accepter la responsabilité des avaries de..... (ou

les manquants) constatés le..... à votre gare (ou à mon domicile) sur une expédition se composant de..... qui m'a été adressée de..... par M....., je vous mets en demeure, par la présente, de faire la preuve que les dites avaries (ou manquants) résultent de la force majeure, d'un cas fortuit, du vice propre, de la faute de l'expéditeur.

» A défaut, dans le délai de 24 (ou 48) heures, de cette preuve qui vous incombe et qui doit être précise et déterminée, je provoquerai, aux risques et périls de votre Administration, une expertise judiciaire conformément à l'article 106 du code de commerce. Je fais, en outre, les plus expresses réserves tant au sujet des avaries (ou manquants) que du préjudice résultant du retard de livraison.

» Veuillez agréer, etc. »

REMARQUE IMPORTANTE. — Nous ne terminerons pas sans rappeler une fois de plus que toutes les réserves, même formulées sur les documents originaux du chemin de fer, si elles n'ont pas fait l'objet d'une acceptation datée et signée d'un représentant qualifié du chemin de fer, doivent être confirmées dans les trois jours par lettre recommandée.

Mais il est un autre point sur lequel des incidents récents nous conduisent à insister particulièrement.

Dans certains cas, alors que l'expéditeur a mentionné, avec le poids de son envoi, le nombre des colis qui le composent, la gare expéditrice porte sur les documents originaux la mention « sans comptage ».

Il est essentiel, dans ce cas, s'il y a manquant constaté sur le nombre, d'exiger la vérification du poids et la délivrance par la gare d'un écrit acceptant expressément un manquant d'un poids de..... kilos, obtenu en multipliant le poids unitaire du colis par le nombre de colis manquants.

Dans les gares dépourvues d'appareils de pesage pratique il y aura lieu de différer la livraison de la marchandise et d'aviser d'urgence notre Syndicat si le personnel qualifié se refuse à faire une reconnaissance contradictoire et à accepter les réserves pour le manquant constaté soit comme indiqué ci-dessus, soit en procédant par fractionnement ou épreuve.

**ACTIVITÉ SYNDICALE**

**A Machecoul**

Dimanche 16 octobre, en la salle de la Mairie, à 9 heures, M. Lefevre, président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et président de l'Office agricole, et M. R. Faivre, ingénieur agricole, ont fait une causerie sur le rôle bienfaisant des Syndicats agricoles, les différentes œuvres annexes et aussi sur des questions fiscales, en matière de déclarations des bénéfices et impositions.

M. Dutertre de la Couëre, maire de Machecoul, président, entouré de M. le Curé Baconnais et de M. de Grandmaison. Cette causerie, très applaudie, intéressa vivement l'auditoire.

**A Fresnay**

Dimanche 16 octobre, à 11 heures, il y eut grosse affluence, salle de la Mairie, pour entendre MM. L. Lefevre et R. Faivre, déjà nommés. M. de Grandmaison, maire de Fresnay, présidait la réunion. Après avoir présenté les conférenciers, il exhorta les nombreux cultivateurs présents à adhérer et à accorder toute leur confiance au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, qui a fait ses preuves depuis quarante-deux ans et qui est appelé à rendre encore davantage service dans le monde agricole.

M. Faivre développa, brièvement, le rôle considérable entrepris par tous les Syndicats en général et par le Syndicat de la Loire-Inférieure en particulier, rôle qui ne cesse de s'accroître et de se développer avec nos organisations.

M. Lefevre, en quelques mots, avec un exposé bien connu, donna des conseils aux cultivateurs, au sujet des nouvelles impositions et réclamations possibles ; puis il passa succinctement en revue la question des Mutuelles accidents, des Caisses d'allocations familiales, et autres œuvres annexées habituellement aux Syndicats agricoles. Les cultivateurs ne ménagèrent pas leur entière approbation au conférencier, qu'ils espèrent bien revoir une autre fois.

**A Sainte-Pazanne**

La réunion qui avait été annoncée pour le 16 octobre, à 15 heures, est remise au dimanche 23 octobre, à 9 heures du matin, salle de la Mairie. M. L. Lefevre et M. Faivre développeront un sujet intéressant tous les cultivateurs de la région. Une grosse affluence est probable.

**Syndicats locaux**

Nous rappelons aux présidents de nos Syndicats locaux, affiliés à notre organisation, et à leurs secrétaires, ce que nous disions dans notre Bulletin du 3 septembre dernier, au sujet des réunions de leur Syndicat. Il est nécessaire qu'il y ait de la VIE dans chacune de ces petites organisations locales, et pour cela, que chaque président (ou à défaut chaque secrétaire ou trésorier) réunisse tous ses syndiqués une fois par mois, si possible, ou tout au moins qu'il y ait un contact suffisant et assez fréquent entre les membres du Syndicat et les membres de leur bureau.

Nous réserverons une place dans notre Bulletin à leur chronique et serons heureux d'insérer les communications qu'ils voudront bien nous faire.

Un Syndicat local dont le bureau ne réunit pas ses membres en assemblée générale au moins une fois l'an, pour leur faire connaître le résumé des opérations faites par son entente, le nombre des adhérents, les services qu'il a pu rendre, soit à tous les syndiqués, soit à quelques-uns, les décisions qu'il a eu à prendre au cours de l'année écoulée, ce Syndicat est, pour ainsi dire, un Syndicat inexistant.

Nous insistons d'une façon pressante auprès de nos sympathiques présidents de Syndicats et de sections locales pour que ces conseils soient suivis le plus rapidement possible. Nous les assurons du reste de notre concours, pour des causeries ou réunions. Ils peuvent compter sur notre entier dévouement ; nous leur demandons seulement un peu de bonne volonté !

« Les rendements obtenus à l'hectare avec les plants cultivés pour la deuxième fois à Avrillé sont inférieurs à ceux obtenus avec les plants de première année de culture :

**Machines Agricoles**

**Charrues à barres**

Avec perche forgée, en acier demi-dur, construites spécialement pour la culture de la vigne et des plantes en ligne. Se font à droite, ou à gauche. La tête à régulateur permet de régler la charrue en largeur. Les mancherons, montés sur pivot, se déplacent suivant les besoins. Versoir à cintre normal en 2 pièces acier fondu.

Poids	Force	Profondeur du labour	Prix
17 kil.	1 petit cheval.	12 à 22 cm.	275 »
11 —	1 cheval.....	12 à 25 cm.	290 »
13 —	1 à 2 chevaux.	12 à 28 cm.	310 »

Ces charrues peuvent recevoir un versoir spécial, bas et allongé, pour rechausser, moyennant un léger supplément. Autres modèles sur demande. Remise à nos Adhérents. Livraison immédiate.

**Cultivateurs**

A CADRE RIGIDE, soles reversibles ; roues non débordantes, permettant dans la culture de la vigne, par exemple, de passer aussi près que possible des plants, sans endommager. Dents élargies et renforcées, montées sur quatre rangs. Douceur de traction ; manœuvre facilitée par avant-train, à une ou deux roues, à vis.

Largeur de travail	Nombre de dents de leviers	Force	Prix
1 <sup>m</sup> 7	1	1 cheval.....	390 »
1 <sup>m</sup> 20	7	1 cheval.....	403 »
1 <sup>m</sup> 20	7	2 fort cheval.	475 »
1 <sup>m</sup> 35	9	2 chevaux.....	498 »

A CADRE ARTICULÉ, dents flexibles, élargies et renforcées. Siège pour le conducteur. Soles reversibles. Ils se font en trois modèles, ci-dessous ; pour deux chevaux ou deux bœufs :

Type A : 9 dents, 1<sup>m</sup>20 large, 178 kilos, 618 francs.  
Type B : 10 dents, 1<sup>m</sup>35 large, 226 kilos, 888 francs.

**Barattes**

Ces cultivateurs peuvent se livrer avec semoir à la volée, en supplément (nous consulter). Sur tous ces prix : remise à nos Adhérents ; instruments montés, expédiés franco gares grands réseaux des acheteurs.

**Distributeurs d'engrais**

Système à fond mouvant, muni des derniers perfectionnements, se construisent en trois modèles, avec ou sans débrayage automatique. Largeurs d'épandage 1<sup>m</sup>50, 1<sup>m</sup>75, 2<sup>m</sup>, 2<sup>m</sup>50 et plus. Prix nets, pour instruments rendus franco, allant de : 1.760 fr. à 2.050 fr. Se reporter au Bulletin du 17 septembre dernier. Notices détaillées sur demande. Commander dès maintenant, même pour la saison de printemps : avantages spéciaux.

**Ecrémeuses**

De premières marques ; construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentes obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines livrées franco gare de nos adhérents, garanties contre tous vices de construction.

N°	Contenance	Prix Peintes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 litres	210 »	245 »
2	60 —	230 »	270 »
3	80 —	270 »	320 »
4	100 —	310 »	360 »
5	125 —	350 »	405 »
6	150 —	385 »	450 »
7	175 —	415 »	485 »
8	200 —	440 »	515 »
9	225 —	470 »	550 »
10	250 —	500 »	585 »

Sur ces prix, remise importante, déduite sur facture.

**Buanderies**

Marque réputée, en tôle d'acier de 3<sup>m</sup>/4, ne craignant ni chocs, ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous les combustibles. Durée illimitée. Indispensable pour tous usages domestiques, elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux :

N°	Contenance	Prix Peintes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 litres	210 »	245 »
2	60 —	230 »	270 »
3	80 —	270 »	320 »
4	100 —	310 »	360 »
5	125 —	350 »	405 »
6	150 —	385 »	450 »
7	175 —	415 »	485 »
8	200 —	440 »	515 »
9	225 —	470 »	550 »
10	250 —	500 »	585 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise intéressante à nos Adhérents.

**SOINS à APPORTER aux GRAINS**

(Suite)

**DE LA FACULTÉ GERMINATIVE DU BLÉ**

**COMMENT CONSERVER UN BLE TROP HUMIDE ?**

C'est en maintenant les courants d'air dans les greniers, en disposant le grain en couches peu épaisses, remuées fréquemment à la pelle, ou mieux en formant des sortes d'ados que l'on reforme plus ou moins souvent en ramenant chaque fois à la surface les grains du centre.

Il faut aussi le passer à diverses reprises au tarare ventilateur par beau temps. Ces soins s'appliquent plus encore au blé destiné à la semence qu'à celui qui ira à la meunerie. On sait, en effet, qu'un grain trop humide germe mal et très lentement ; et en culture une levée lente et défectueuse engendre toujours une mauvaise récolte.

**COMMENT DETERMINER LE POUVOIR GERMINATIF DU BLE DE SEMENCE**

Rien n'est plus simple que de faire cette opération à la ferme. Il suffit de prendre une assiette ordinaire dans laquelle on place 200 grains entre deux feuilles de papier buvard un peu épaisses, ou entre deux morceaux de flanelle, on ajoute un peu d'eau de manière à ce que les grains soient dans un milieu légèrement humide, puis on recouvre le tout d'une assiette renversée. On place « ce germe » à la cuisine, ou mieux encore sur la cheminée. Chaque jour on s'assure que l'humidité est suffisante en ajoutant au besoin quelques gouttes d'eau, et si par une fausse manœuvre, on avait dépassé la mesure, il est facile d'éliminer l'excès du liquide ; si le milieu doit être humide, il importe que les grains ne baignent pas dans l'eau.

Au bout de quelques jours, les germes commencent à apparaître. La germination est d'autant plus rapide, d'autant meilleure que la température du local oscille entre 15 et 25°.

Elle est parfaite, c'est-à-dire voisine de 100 % quand le blé a été récolté et rentré bien sec.

Chaque jour ou tous les deux jours on retire les grains germés, en ayant soin de les compléter, ce qui permet d'être renseigné à la fois sur la faculté germinative et l'énergie germinative de la semence. Par énergie germinative, on entend la rapidité avec laquelle les grains germent.

**CONSTATATIONS FAITES DANS LES ESSAIS DE GERMINATION**

Que les essais de germination soient faits au laboratoire ou à la ferme, on constate qu'une même semence germe d'une manière toute différente suivant sa teneur en eau.

En ce qui concerne le blé, il germe lentement et difficilement lorsque le taux d'humidité est voisin de 16 %, tandis que s'il descend en-dessous de 14 %, la germination est à la fois rapide et complète.

Ainsi, dans nos essais, des blés de la dernière récolte qui donnaient 16 % d'eau, placés en germination le 12 septembre,

ont mis 15 jours pour ne germer qu'à 76 et 77 %, les autres grains étant pourris à la fin de l'opération, tandis qu'en ramenant leur humidité à 13,5 % par exposition au soleil, ils germaient à 99 et 99,5 % en 7 jours.

**CONCLUSION**

Ces résultats doivent retenir l'attention, car presque tous les blés de la dernière récolte renferment trop d'eau, quelle qu'en soit la provenance, pour germer d'une manière parfaite ; en faisant tout le nécessaire pour que la semence se dessèche suffisamment, on évitera les déboires auxquels sont par avance exposés les cultivateurs qui la prendrait telle qu'elle au grenier.

P. LAVALLÉE,

Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (M.-et-L.).

**Locaux pour la conservation des pommes à cidre**

Les pommes à cidre sont conservées en tas, souvent en plein air, dans les vergers, dans une cour, contre un mur, ou sous des hangars ; d'autres fois, on les loge dans des locaux plus ou moins fermés, comme les greniers.

Il faut abandonner la conservation en tas, en plein air, exposés aux intempéries. Dans un local fermé, c'est-à-dire non ventilé, dont la température s'élève à 14 et 17 degrés, les pommes perdent, en poids, deux fois plus que les mêmes fruits, exposés en plein air ; enfin, elles résistent bien moins à la pourriture qui leur enlève toute valeur marchande pour la fabrication du cidre.

C'est surtout à partir de trente à quarante-cinq jours après leur récolte, que la perte de poids et la pourriture des pommes acquièrent leur plus grande intensité.

M. Truelle recommande de conserver les pommes en tas ne dépassant pas 0 m. 80 d'épaisseur, afin de réduire au minimum l'intensité des phénomènes respiratoires et que l'eau évaporée ne se condense pas sur les fruits en les mettant dans les conditions favorables au développement des champignons et moisissures de la pourriture. Pour le même motif, les tas ne doivent pas être adossés à un mur.

Le local, pourvu d'un plancher, recevant les pommes, devra être ventilé d'une façon modérée ; il convient d'éviter les gelées. La ventilation modérée peut être obtenue, croyons-nous, par de petites fenêtres d'environ 0 m. 30 x 0 m. 40, de côté, éloignées les unes des autres de 4 à 5 mètres, et qu'on ferme plus ou moins selon la température extérieure, afin que la température du local reste comprise entre 2 et 8 degrés au plus.

G. MANDIN.

(Agriculture Pratique)

**LA POMME DE TERRE**

**RÉSULTATS D'ESSAIS D'ENGRAIS**

Si nous devons faire le possible pour produire tout le blé dont nous avons besoin pour notre alimentation, nous devons également porter tous nos efforts vers l'amélioration de nos rendements en pommes de terre.

Le rôle que joue aujourd'hui la pomme de terre dans l'alimentation humaine est des plus importants ; elle apparaît sur la table dans toutes les classes de la société, et l'on concevrait mieux la possibilité de la voir entrer dans nos menus de chaque jour, matin et soir, que la pénible obligation de la proscrire complètement dans la composition des repas. Les multiples variétés que nous offre la culture moderne, les différences très sensibles de goût qu'elles présentent, les très nombreuses recettes culinaires qui permettent d'accommoder ce précieux tubercule de façons très diverses, rendent possible en effet de voir apparaître la pomme de terre très souvent sur la table, sans fatigue.

La pomme de terre joue aussi un rôle considérable dans l'alimentation des animaux, particulièrement dans l'engrais-

sement du porc. Cet animal accepte toutes les variétés à grand rendement dont la chair manque de finesse et qui seraient peu appréciées par les ménagères ; il permet aussi d'utiliser, dans les bonnes variétés potagères, tous les tubercules petits, avariés, impropres à la consommation humaine, et de produire ainsi économiquement une grande quantité de viande.

A ces deux points de vue (alimentation des humains, alimentation des animaux), la pomme de terre joue un rôle économique capital, surtout par ce temps de vie chère. On doit donc, par tous les moyens, chercher à augmenter sa culture et intensifier les rendements.

Avec les étés généralement secs de l'Anjou, peu favorables à la culture de la pomme de terre, l'origine de la semence a une importance considérable et les travaux de M. Lavallée, à la ferme expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire), travaux auxquels nous avons participé, ont permis de conclure qu'il était indispensable de renouveler sa semence chaque année (surtout les années déficitaires) si l'on voulait obtenir des rendements rémunérateurs. Dès 1922 (et ces dires ont été confirmés les années suivantes) nous pouvions écrire :

« Les rendements obtenus à l'hectare avec les plants cultivés pour la deuxième fois à Avrillé sont inférieurs à ceux obtenus avec les plants de première année de culture :

Avec l'Industrie, de.....	14,6 %
» l'Andréa, de.....	11,9 %
» la Jaune ronde, de.....	36,4 %
» l'Institut de Beauvais, de.....	20,3 %

Cette infériorité ne peut que s'accroître par la suite ; aussi conseillons-nous cette année, avec plus d'insistance encore que l'an dernier, de renouveler entièrement la semence de pommes de terre et de la faire venir des régions où cette plante a donné une récolte normale et le moins de symptômes de dégénérescence.

Et en conclusion de l'étude de l'influence de l'origine de la semence, nous disions : « C'est en Bretagne, et plus spécialement dans les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord que le cultivateur angevin doit aller chercher la semence qui lui est nécessaire. »

Après l'origine de la semence, la préparation du sol et la fumure ont une influence considérable sur le rendement de la pomme de terre.

Le cultivateur sait que le sol doit être bien émiétié sur la plus grande profondeur possible ; il fait généralement ce qu'il peut pour obtenir une terre bien ameublie, mais le labour manque souvent de profondeur. Quant à la fumure, elle est presque toujours insuffisante, et le cultivateur a trop tendance à n'employer que le fumier de ferme, pour négliger les engrais minéraux, absolument indispensables pour obtenir de forts rendements.

La pomme de terre est, en effet, une plante très exigeante en éléments fertilisants ; Girard et Garola ont étudié de très près ses exigences. Le premier a trouvé les chiffres ci-dessous, pour une récolte de 300 à 350 quintaux de tubercules et fanes, en étudiant huit variétés, en comparaison avec la Richter's Imperator ; le second, en tenant compte de toutes les parties végétales (racines comprises) pour une récolte de 400 quintaux de Magnum bonum :

Principes fertilisants	Exportation d'après Girard	Exportation d'après Garola
Azote .....	193 kil.	197 kil.
Acide phosphorique .....	58 —	73 —
Potasse .....	332 —	356 —

Ce qui frappe au premier examen, c'est le besoin considérable d'azote, et surtout de potasse, de la pomme de terre. Pendant le premier mois, elle commence à prélever une fraction importante de sa nourriture dans le sol, mais c'est surtout de la mi-juin à la mi-août, pour les variétés tardives ou très tardives, que le besoin d'éléments nutritifs se fait sentir et que l'absorption est considérable.

Etant données les exigences de la pomme de terre en éléments fertilisants, il est facile de comprendre l'importance d'une forte fumure pour obtenir de hauts rendements et il est à présumer que, pour cette plante, l'argent placé en engrais rapportera au maximum. La pratique confirme en effet que l'argent placé en engrais se traduit par un bénéfice beaucoup plus élevé pour la pomme de terre que pour les autres plantes de grande culture.

Ainsi pour la potasse, qui est l'élément que la pomme de terre exige en plus grande abondance, quatorze essais entrepris avec toutes les garanties nécessaires par l'Office agricole régional de l'Est, en 1924, dans le département des Ardennes, sur avoine, pommes de terre, betteraves et prairies naturelles, ont donné les résultats suivants (extraits du compte rendu de l'Office) :

« L'emploi de la potasse a laissé les plus-values moyennes suivantes :

Sur avoine.....	95 fr. à l'hectare
Sur pommes de terre... ..	2800 —
Sur betteraves fourragères .....	876 —
Sur foin.....	600 —

Il est à remarquer que l'année, sèche de mai au 20 juillet, puis pluvieuse sans interruption jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, a été très défavorable aux céréales. »

(A suivre). J. VALENTIN, Ingénieur agronome.

**LES ENGRAIS**

Nous ne voyons rien de bien intéressant à noter. La demande s'est sensiblement calmée depuis que les ensemencements sont commencés. Si le beau temps continue, nous aurons cependant encore quelques commandes à fournir en vue de fournir ce qui sera nécessaire pour la mise en culture de quelques parcelles qui vont se trouver libres après l'enlèvement des récoltes d'automne qui se font par un temps inespéré.

Les demandes de superphosphate et d'engrais sont donc presque finies, mais nous allons commencer bientôt à recevoir celles de SCORIES pour la fumure des prairies.

Nous pouvons exécuter rapidement les ordres au départ de Nantes et dans des conditions particulièrement avantageuses.

Nos syndiqués feront bien de faire connaître leurs besoins sans trop tarder à nos agents pour que ceux-ci puissent grouper les ordres et nous les faire expédier par wagons complets.

Les dirigeants du commerce des divers produits azotés : Nitrate de soude, nitrate de chaux, sulfate d'ammoniaque et cyanamide ont entrepris une campagne générale de hausse par échelons mensuels. Reste à savoir si la culture pourra et voudra les suivre

**La Semaine de Motoculture d'Aubergenville**

L'exposition de culture mécanique qui s'est tenue, du 1<sup>er</sup> au 6 octobre, à Aubergenville, a obtenu le plus vif succès. M. Queuille, ministre de l'Agriculture, l'a inauguré le 4 octobre.

Dix-huit constructeurs différents étaient représentés par des tracteurs et des motoculteurs. L'essence motrice, dans la plupart de ces appareils, est remplacée par le gaz de charbon de bois, qui produit des gazogènes de neuf types différents. Le cultivateur ne dépend donc plus, dès à présent, d'un produit étranger, l'essence, dont le prix n'est d'ailleurs plus en rapport avec le travail effectué par son emploi et c'est en carbonisant lui-même son bois, ses brindilles de branches souvent inutilisées que le paysan peut désormais actionner ses moteurs. La question est donc résolue, grâce à d'ingénieux appareils de carbonisation, d'un prix modeste, que toute ferme possédant désormais, et l'on peut affirmer que le jour est proche où toutes les automobiles rurales, camions et camionnettes, dédaignant l'essence de pétrole, marcheront au gaz de bois. Des appareils de drainage mécanique, des machines à abattre et à scier le bois complétaient cette intéressante manifestation.

**LES RECOLTES**

**CÉRÉALES**

Nous avons eu enfin, depuis plusieurs jours, un temps remarquablement favorable pour les ensemencements de céréales, la rentrée des pommes de terre et des racines fourragères. Les grains en grenier se sont également bien trouvés de cette température ensoleillée, accompagnée d'une suite presque ininterrompue de vents du Nord et de l'Est.

Blés, avoines, blés noirs deviennent aujourd'hui présentables, et ne doivent plus subir des réactions aussi importantes que celles appliquées jusqu'ici. Le bon effet des fréquents pelletages ou passages au tarare se fait sentir aujourd'hui, et la réalisation sera plus facile.

# Marchés aux Bestiaux

## LA VILLETTE

Lundi 10 Octobre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	4.576	900	7 50	6 80	5 70	7 90	4 50	3 80	2 85	4 90
Vaches	2.288	550	7 50	6 60	5 50	8 00	4 50	3 69	2 75	5 12
Taureaux	350	25	7 10	6 20	5 70	7 50	4 26	3 47	2 85	4 65
Veaux	2.073	190	11 00	9 00	6 50	12 30	6 60	4 22	3 58	7 38
Moutons	22.754	1.965	14 50	10 20	8 60	15 80	7 25	4 79	3 78	7 90
Porcs	3.132	0	11 56	10 70	7 86	11 86	8 10	7 50	5 50	8 30

Lundi 17 Octobre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.796	200	7 90	7 20	6 10	8 40	4 74	4 03	3 05	5 21
Vaches	1.898	170	7 90	7 00	5 90	8 50	4 74	3 92	2 95	5 44
Taureaux	252	10	7 50	6 60	6 10	7 80	4 50	3 70	3 05	4 85
Veaux	2.380	380	11 50	9 50	7 00	12 50	6 90	5 41	3 85	7 50
Moutons	18.933	805	14 50	10 30	8 40	16 00	7 25	4 84	3 70	8 00
Porcs	4.481	0	11 74	10 23	7 86	11 42	7 80	7 20	5 50	8 00

### PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

**GROS BÉTAIL.** — Amenés : bœufs, 3.796 ; vaches, 1.898 ; taureaux, 252 ; soit un total de 5.947 contre 7.214 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 700 gros bovins contre 833.

**BŒUFS.** — Les bœufs blancs charollais, bouronnais, berrichons, bourguignons en beaux châtrons extras ne dépassant pas 800 livres de viande se sont établis de 3.85 à 4.15 alors que la bonne marchandise allant jusqu'à 1.200 livres valait de 3.60 à 4.15 et celle plus grossière de 3.30 à 3.60.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manœux anglais de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.50 à 3.85 ; en bonnes sortes à 3.30 à 3.70 et en viande ordinaire 3 à 3.35.

Bons bœufs 3.40 à 3.60 ; ordinaires, 2.90 à 3.60.

**VEAUX.** — Amenés 2.380 contre 2.073 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 404 contre 670.

Vente très mauvaise avec un recul moyen de huit sous par livre. Comme on a pu le remarquer aujourd'hui, les veaux entredeux ont pu résister relativement bien puisque jeudi ils avaient gagné vingt sous et

qu'aujourd'hui ils n'ont perdu qu'environ huit sous.

Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant 4.50 à 5.40. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne 4.80 à 5.30. Manche, caennais, gournayeux 4.90 et 5.30. Vendée, Deux-Sèvres 4.70 à 5.25.

Les bretons ont été traités de 4.50 à 5.15.

**MOUTONS.** — Amenés 18.933 contre 22.754 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.120 contre 1.360.

La vente a été très calme à peu près aux anciens prix. On a cependant pu noter un peu de lourdeur en première qualité et un peu de facilité pour les moutons secondaires.

Les agneaux extra fins Southdown, en laine, ont valu 7.40 à 8 ; croisés divers 7.30 à 7.90. Agneaux Dishleys-Mérinos de Beaune, Ile-de-France ou autres régions 7.10 à 7.80. Sarthe, Mayenne, Vendée 6.20 à 6.70 ; maraichins, bretons 6.20 à 6.70 ; méris 5.55 à 6.05. Creuse 6.20 à 6.70. Vendée, Sarthe, Mayenne, laine 5.20 à 5.80. Bretons, maraichins 5.20 à 5.80.

**PORCS.** — Amenés 4.481 contre 3.132 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 690 contre 700.

Vente très mauvaise. Recul de 30 à 50 et 60 francs aux 100 kilos vifs. Très peu de bons porcs ont pu être vendus au-dessus de 7.50, c'est dire que l'extra que l'on a coté de 7.70 à 8 francs semble un prix plutôt exceptionnel.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 7.70 à 8.52 le kilo vif ; bons maigres de pays 7.20 à 7.60 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre 7.30 à 7.60 ; gros gras et nourrissons 7.20 à 7.50 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 7.20 à 7.30 ; fonds de parquets 7 à 7.20.

**COCHONS.** — Vente très difficile, 5 à 6 fr. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 17 contre 18 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 300 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

### ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Département	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	23	13	65	165		
Loire-Inf.	20	10	16	260	150	310
M.-et-Loire	20	10	18	20	100	40
Mayenne	20	10	18	20	100	40
Vendée	30	8	9	325	350	

### Cours des Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignements

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 21 octobre 1927.

Grain	1927	1926
Froment	140 à 145	110 à 112
Seigle	90 à 95	80 à 85
Avoine	100 à 105	104 à 108
Orge mouture	205 à 210	60 à 65
Sarrasin	104 à 108	
Farine	205 à 210	
Son	60 à 65	

### Marché Talensac

Nantes, le 21 octobre 1927.

Grain	Amenés	Vendus	PRIX	
			P. bas	P. haut
Bœufs	35	35	3 50	4 00
Vaches	421	421	5 15	6 35
Veaux	325	325	6 00	7 00
Moutons	325	325	6 00	7 00
Agneaux	325	325	6 00	7 00

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	180 à 210
Paille	110 à 120
Foin, les 500 k. en ville	220 à 250
Paille	150 à 180

### VINS

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

Muscadet 1<sup>er</sup> choix, haut degré 575 à 600  
Muscadet 1<sup>er</sup> ch., degré courant 550 à 575  
Muscadet 2<sup>e</sup> ch., » 525 à 550  
Gros-plant 1<sup>er</sup> ch., » 350 à 400  
Gros-plant 2<sup>e</sup> ch., » 300 à 350  
Noah, suivant qualité, » 250 à 270

Le marché local est ferme, bien que sans affaires bien intéressantes depuis la fin des vendanges.

Reprise des cours dans le Midi :

Montpellier, rouges 8° à 10°, 150 à 180 fr. l'hecto ; blancs 9° à 10°, 170 à 185 fr. l'hecto. Ces prix pour l'hectolitre nu gare départ.

### Ronces Artificielles et Fils Galvanisés

Prix intéressants. — Expéditions même par petites quantités. — Nous consulter à Nantes.

### Courroies d'Attelages et Amblots

POUR BŒUFS

En vente au Syndicat.

### Poudre Saint-Eloi

Voir le dernier Bulletin.

# OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

### OFFRES

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne)

135. — A louer pour novembre prochain, à proximité de Nantes, 2 grands terrains renfermés et logement, Eau de la ville et puits.

136. — A vendre : 1° Un moulin à cidre ; 2° 10 fûts de 400 litres et barriques vides ; 3° Matériel de vendanges.

137. — A vendre, un très beau taureau nantais, 2 ans, et une belle génisse nantaise, 10 mois.

138. — A vendre, 100 barriques environ cidre pur jus, première qualité, nouvelle récolte.

139. — A vendre, un aplatisseur d'avoine, marque Simon Frères, Cherbourg.

140. — A vendre, petit cheval breton, 0 ans, 1 m. 52, bai, très doux, habitué aux travaux agricoles.

141. — A vendre, petit attelage comprenant poney, voiture à 4 roues et harnais jaunes, bon état. Prix à débattre.

143. — A vendre, tenue maraîchère d'une contenance de 1 à 3 hectares, située banlieue de Nantes.

144. — A louer à prix de denrées et pour le 25 avril 1928, ferme de 30 hectares, 1<sup>er</sup> hectare 1/2 de vigne à moitié, canton de Bourgneuf.

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

146. — A louer pour la Toussaint 1928, commune d'Héric, 2 fermes, l'une de 20 hectares, l'autre de 30 hectares.

147. — A vendre : 1° charrue brabant-Huard, très bon état ; 2° harnais, voiture très bon état.

148. — A vendre, presseur moyen, vis nouveau modèle, broyeur sur cuves avec ou sans moteur, tout sur roues. S'adresser à M. E. Pennegat, forgeron, à Guérande.

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4986, 5409, 6468 blancs ; S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

150. — A louer pour le 1<sup>er</sup> novembre 1928, à moitié fruits, une ferme d'environ 30 hectares. S'adresser à M. Clouet, greffier de paix, à la Chapelle-sur-Erdre.

151. — A vendre, jument 10 ans, taille 1 m. 56, conviendrait agriculture ou poulinière. Prix modéré.

152. — A vendre, 500 kilos blé semence « Bon Fermier », trié, originaire Seine-et-Marne, 190 fr. les 100 kilos nus gare Vertou.

153. — A vendre, beaux plants de cassisier, 2 ans. Prix intéressant.

### DEMANDES

52. — On demande à acheter canes, race appelante.

53. — Jeune homme, ingénieur agronome, libéré service militaire, cherche situation en rapport avec connaissances.

54. — On demande pour Saint-Marc-sur-Mer, ménage, le mari jardinier (parc et petit potager), la femme, service intérieur et cuisine.

55. — On demande pour les environs de Nantes, un ménage pour exploiter à moitié fruits une propriété de 3 hectares. Logement assuré.

56. — On demande pour le sud du département, ménage pour travaux de culture et traite des vaches.

57. — On demande pour le 1<sup>er</sup> novembre, et pour environs Vertou, un ménage, le mari cultivateur vigneron, la femme s'occupant des vaches.

58. — On demande jeune homme célibataire, compétent, pour diriger culture maraîchère, bien rétribué. Références exigées. S'adresser à Mme veuve Montfort, au lieu dit : « La Jo », Escoublac-La Baule.

60. — On demande un homme très sérieux connaissant la culture, pour s'occuper de l'entretien d'un jardin potager et de 3 vaches.

61. — On demande une personne sûre et d'un certain âge, pour service intérieur à la campagne et cuisine.

62. — Jeune homme, 19 ans, Espagnol, parlant français, demande à être employé dans ferme ou exploitation agricole comme homme à toutes mains.

faire des journées rémunérées et auquel on offre gratuitement maison et terrain, pouvant faire jardin.

### FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

### MOIS D'OCTOBRE

Mardi 25 : Rouans, Vallet. — Vendredi 28 : La Chapelle-Glain. — Samedi 29 : Arthon, Fresnay, Guérande, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Père-en-Retz, Lundi 31 : Moisdon.

### MOIS DE NOVEMBRE

Mardi 1 : Riaillé. — Mercredi 2 : Blain, Carquefou, Châteaubriant, Machecoul, Saint-Fiacre. — Jeudi 3 : Ancenis, Saint-Jean-de-Corcoué, Vieillevoigne. — Vendredi 4 : Nort, Saint-Etienne-de-Montluc. — Samedi 5 : Abbaretz, Le Pellerin.

Lundi 7 : Arthon, Le Clion, Nozay, Pontchâteau, Saint-Colombin, Le Temple, Thouaré. — Mardi 8 : Boussay, Derval, Le Loroux-Bottereau, Nantes. — Mercredi 9 : Frossay, Savenay, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 10 : Agrifeuille, Cordemais. — Vendredi 11 : Donges, Haute-Goulaine, Nort, Oudon, Sainte-Pazanne. — Samedi 12 : Chauvé, Fay.

Lundi 14 : Cheix, Montbert (Geneston), Piriac. — Mardi 15 : Legé. — Mercredi 16 : Saint-Père-en-Retz. — Jeudi 17 : Ancenis, Couëron, Fresnay, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Jean-de-Corcoué. — Vendredi 18 : Port-Saint-Père, Saint-Nazaire, Trans, Vigneux. — Samedi 19 : Jans.

Lundi 21 : Couëron, Guérande, Héric, Mouzeil, Nozay. — Mardi 22 : La Meilleraye, Sucé, Saint-Joachim, Saint-Mars-la-Jaille, Vallet, Varades. — Mercredi 23 : Rouans, Saint-Sulpice-des-Landes. — Jeudi 24 : Plessé. — Vendredi 25 : Le Loroux-Bottereau. — Samedi 26 : Herbignac, Malville.

Lundi 28 : Grandchamps. — Mardi 29 : Arthon, La Limouzinière. — Mercredi 30 : Ancenis.

### Acide Sulfurique

Ne pouvant fournir toutes les quantités de touries qui nous sont demandées en location, nous insistons après de nos adhérents pour qu'ils achètent ferme les quantités de touries qui leur seront nécessaires. Ce n'est, en réalité, qu'une dépense de 3 à 400 fr. au plus par ferme, alors que les appareils distributeurs s'achètent 2.500 à 3.000 francs.

Nous pensons pouvoir traiter au prix de 25 fr. la tourie de 60 litres rendue à l'usine de Nantes.

Prière de nous fixer, sans retard, pour que nous puissions nous assurer les quantités d'emballages désirés.

### Sulfate de Cuivre

Nous avons, dans notre dernier bulletin, fait connaître à nos adhérents le prix de 290 fr. pour le sulfate de cuivre, livraison octobre-novembre. Bien entendu ce prix n'était valable que jusqu'à concurrence de la quantité limitée qui nous était réservée et dont la majeure partie est déjà retenue. Après nouvelle entente avec nos vendeurs, nous gardons encore ce prix jusqu'à nouvel ordre. Peut-être nos adhérents feront-ils bien de s'assurer à ce prix sinon la totalité, du moins une partie de leurs besoins. Les renseignements qui nous arrivent du dehors, Angleterre et Belgique, nous donnent des prix plus élevés déjà pour le disponible, mais surtout pour le livrable. Le grand facteur des prix, c'est le cuivre lui-même. Pour le moment la baisse ne paraît pas probable.

### Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves toutes confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1<sup>re</sup> qualité, vert gras ou vert ordinaire. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec œillets cuivre tous les mètres, 1<sup>er</sup> 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

Pour le METRE CARRE CONFECTIONNE :

MIXTE M.T.C. vert sulfaté	14 65
— vert enduit	15 40
LIN et JUTE L.L.L. vert gras	16 00
LIN L.1. C. vert gras	17 80
— L.2. C. vert gras	18 35
CHANVRE I.S.A.C. vert gras	17 00
— D.A.S.C. vert gras	18 85
COTON C.O.M. vert enduit	16 00
— C.T.A.C. vert gras	18 85

### Calcaire Magnésien

A l'usine de Cambron	50 fr. la tonne
Départ sur wagon en vrac	56
Départ sur wagon en sac	66
location	66

### CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Groses chaux en belles pierres blanches 110 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 112 »  
Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.  
Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

### PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

Au cas où les commandes de nos adhérents porteraient sur des marchandises logées en sacs de moins de 100 k., nous les prévenons que sans avis préalable nous ferons expédier deux sacs de cette marchandise, cela afin d'obtenir la sortie d'octroi, qui n'est accordée que pour 100 kilos minimum.

**PRIX AUX 100 KILOS sans engraissement et sans variations :**

**RIZ et ISSUES**

Riz Saïgon N° 1... (sacs de 100 k.) 182 »  
N° 2... » 175 »  
Brisures N° 1 et 2... » 143 »

Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos) 175 »  
Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos) 127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

**Tourteaux en farine et divers**

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 146 »  
Coprah en farine (sacs de 75 k.) 150 »  
Arachides ruisiques en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux 155 »

Arachides ruisiques en farine, blanches (sacs de 75 kilos) 148 »  
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos) 140 »

Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 1

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

**Établissements H. BARBOT**  
à TROYES (Aube)

Brabant "LE GUI" Simple Robuste



Modèle 112 kilos - Prix : 460 fr.  
vendu avec facilités de paiement

CATALOGUE gratuit sur demande

**POMPES** et motos-pompes pour les soutirages et transport des vins et moûts.

**TUYAUX CAOUTCHOUC** pour pompes et siphons, gommages intérieurs spéciaux pour cidres et vins.

**EBULIOSCOPIES** Lévesque et Malligand, pèse-moûts, pèse-alcool, pèse-vins.

**BASCULES** pèse-tonneaux.

Mèches souffrées, bondes, robinetterie de caves, en bois et en cuivre.

Bassines, bidons, brocs, entonniers.

**TANINS** acides tartrique et citrique, colles.

Tout le matériel et tous les produits pour une bonne vinification, chez

**E. PILLORGET** 2, Rue Guépin NANTES  
Téléph. 15-86. — Compte postal 56.49

VIN ROUGE supérieur depuis 295 francs la pièce de 205 litres, 3 échant. 3 fr. timb. post.

Mme LUCIENNE BARDON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nîmes, Gard.

**A Vendre**  
MAINE-ET-LOIRE  
Jouissance au 1<sup>er</sup> Novembre 1928

1. Ferme, 30 hectares : 135.000 fr.  
2. Ferme, 39 hectares : 240.000 fr.

s'adresser :  
ALLAIRE, à Thouaré (Loire-Inf.) Téléph. 9

**Malades désespérés!**  
LISEZ & CROYEZ

GUERISON peu coûteuse, immédiate de l'anémie et son cortège : Neurasthénie, Vertiges, Dépression, Palpitations, Faiblesse nerveuse et de tous genres, Eczémas, Gripes, Bronchites, etc.

M<sup>lle</sup> PINON, Institutrice libre  
à NASSIGNY-VALLON (ALLIER)

fait connaître gratuitement le secret infailible d'un vieux médecin et de nombreuses références. Timbre pour réponse.

**VENTE, ACHAT, LOCATION**  
de  
**FUTS VIDES**

Fûts pour vin, cidre, eau, parin, etc.

Etabl. Ch. GICQUIAU FILS  
17, rue Général-Le Flô, DOULON-NANTES

**MOTEURS ELECTRIQUES**  
neufs, occasion, tous courants, tous voltages

VENTE — LOCATION — ECHANGE

Atelier de réajustage de tous moteurs  
Installati. d'Usines et de Châteaux

**R. Pointière - J. Le Clech**  
ELECTRICIENS  
1, Rue Ramou, NANTES - Téléphone 16.52

FERMES de toutes contenances, de 6 à 40 hectares. Prêts d'argent sur hypothèques ou toutes garanties immobilières ou sur titre. S'adresser ALLAIRE, Thouaré (Loire-Inf.). Téléph. 9.

**VACHES BRETONNES** pures pie-noire (Luhérecines, chevreaux, bidets et postiers).

**GUERISON RADICALE** DE LA GALE du cheval, chien, mouton, par une seule application. BOT, vétérinaire-élèveur, YANNES (Morbihan).

**La BANQUE**  
DE LA  
**LOIRE-INFÉRIEURE**

Albert DELIMÈLE et C<sup>ie</sup>  
22, Rue du Calvaire, 22  
**NANTES**

achète cher les pièces d'argent grecques, belges, Napoléon III et toutes pièces d'argent et or (sauf françaises et écus suisses).

**ÉLEVEZ** économiquement  
Veaux & porcelets  
avec la

**LACTINA SUISSE**

Refusez les imitations, exigez cette marque:

Fabriquée depuis 1891 par les Établissements FRANÇOIS BRUNNER - Villeurbanne-LYON



*Cette paille est peut-être mal placée.*



... si le moteur qui travaille au dessous de votre grenier n'est pas bien isolé, car il peut provoquer un court-circuit, peut-être un incendie.

Alors que faire? Vous ne pouvez pas déplacer votre grenier. D'ailleurs c'est inutile. Choisissez un moteur bien isolé. Le moteur A. O. est isolé par une double imprégnation faite sous pression après un séchage préalable à chaud et par le vide.

**Ateliers d'Orléans**  
de la Compagnie Générale d'Électricité, Soc<sup>ie</sup> An<sup>on</sup>, Cap<sup>ital</sup> 90 Millions de Fr.

AGENCE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE. — Tél. 24.37 et 32.48

PROPRIÉTAIRES ayant beaux bois de travail à vendre, faire offre à la Scierie Mécanique du Champ de Mars, rue de Mayence, à Nantes.

Tout l'Ameublement  
**A. FOURNIER-GUERIN**  
Bénéficiaire - Tapissier  
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

Meubles de tous styles, Glaces, Sommier, Tentures, Tapis, etc...

LIVRAISON A DOMICILE

**PÉPINIÈRES AMÉRICAINES**  
DE L'OUEST  
Établissements Viticoles

**Eugène GIRAULT**  
Pépinieriste Viticulteur  
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris  
1<sup>er</sup> Prix - Médailles d'Or  
11<sup>es</sup> Concours - Membre du Jury

60 Hectares  
Vignobles et Pépinières  
variétés - 10 producteurs directs  
recommandés  
Vastes Champs de Pieds mètres  
Champs d'Expériences  
Authentique Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleurs Sélections!

AGENTS sérieux acceptés

**VINS** LUNEAU-SRIFFON  
Qual Baco  
NANTES

**GRAISSE**  
**MONOPOLE**

Produit chimique  
pour les machines agricoles  
et pour l'industrie

Économique de 50% sur les graisses ordinaires  
La graisse MONOPOLE est plus brillante et plus résistante  
Elle ne se gèle pas et ne s'oxyde pas  
Le poids net est de 12 kilos et le poids brut de 14 kilos



Si vous désirez  
BANDAGES, CEINTURES, BAS VARICES  
aux meilleurs Prix, adressez-vous à  
**HERBORISTERIE NOUVELLE**  
1, Rue Arche-Sèche (près Place Royale), NANTES  
— CONSEILS GRATUITS PAR SPÉCIALISTE —

**Levures Sélectionnées**  
**César BOSS**  
de  
**BESANÇON**

Améliorez vos vins,  
Augmentez leur richesse alcoolique,  
Assurez-vous de leur bonne fermentation  
et de leur bonne conservation,  
Développez leurs qualités et leur bouquet.

en employant sur vos moûts  
- avant toute fermentation -  
**les LEVURES BOSS**

Bien exiger la marque. Se méfier des contrefaçons

**DEPOSEZ VOS NOAHS**  
par le traitement complet à base de  
**LEVURES BOSS**

Les Noahs traités selon notre méthode  
seront absolument francs de goût  
et leur couleur sera celle des meilleurs  
vins de notre région.

Tous ces produits sont légaux

Spécialité de TANINS d'Alsace à l'alcool,  
qualité extra, acides tartariques,  
acides citriques, métabisulfite de potasse,  
phosphate d'ammoniaque, etc...

S'adresser à  
**E. PILLORGET**  
fabricant de bouchons  
Matériel moderne pour caves et chais  
2, rue Guépin - NANTES  
Téléphone 15-86

Conseils et renseignements gratuits  
par correspondance. — Mettre un timbre  
pour la réponse.

**LOCOMOBILES  
PRESSES  
BATTEUSES**

**ALBARET  
RANTIGNY** (Oise)

**PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE**  
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES

**O. PILLET**, pharmacien — TELEPHONE 9.08

DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
— BIASSE DE PRIX —

**SUCCÈS OBLIGE**

La Société des Automobiles Corre-La Licorne devait à ses récents succès, où Michel Doré triompha d'adversaires redoutables, notamment au Circuit des Routes Pavées, répondre par d'autres succès

Au Salon de l'Automobile

**LA LICORNE**  
présentera  
SA NOUVELLE VOITURE **5 C. V.**

— **UNE RÉVÉLATION** —

Vitesse - Robustesse - Élégance

Elle présentera également toute la gamme de ses Voitures

Avis aux Industriels  
Commerçants - Agriculteurs - Touristes - Sportifs

**Un Age de Brabant qui résiste...**

**... LE DANGER.**  
Tous les agriculteurs connaissent les graves ennuis d'avoir l'âge de leur brabant faussé en cours de labour : arrêt du travail, perte de temps, frais élevés de réparation, etc...

A peine réparé, cet âge peut, plus facilement encore, être faussé une seconde fois, puis une troisième, etc...



Brabant double type B

**... LA SÉCURITÉ.** — Tous ces ennuis, les agriculteurs peuvent les éviter, en faisant l'acquisition d'un Brabant « HUARD », avec AGE NERVURÉ et THERMIQUÉ. Cet âge est garanti avoir une résistance DEUX ET TROIS FOIS PLUS GRANDE QU'UN AGE ORDINAIRE. Ainsi :

une charrue de 95 kil.	peut supporter un attelage de 2 chevaux
une charrue de 130 kil.	— 4 chevaux
une charrue de 150 kil.	— 6 chevaux
une charrue de 200 kil.	— 8 chevaux

**... DES GARANTIES.** — Tout âge « HUARD » est livré avec un certificat d'épreuve et de garantie. Si, par impossible, il lui arrivait accident, il serait immédiatement et gratuitement remplacé.

Aucun autre constructeur, aucun, ne peut offrir les mêmes garanties.

L'acquisition d'un Brabant « HUARD » avec âge nervuré et thermiqué, s'impose donc à tout agriculteur soucieux de son temps et de son argent.



Brabant double type MT

**Établissements HUARD & C<sup>ie</sup>**  
Téléphone 18 - CHATEAUBRIANT - Loire-Inférieure

AGRICULTEURS, traitez vos  
**BLÉS** de semence  
ET AUTRES CÉRÉALES

AVEC LA  
**Poudre St-ÉLOI**

Perfectionnement du Sulfate-Chaulage ou Vitriolage

Le prix de la boîte pour traiter un hectolitre de semences est de 1 fr. 30

20 Années de Succès affirmé par des milliers d'attestations

En vente chez les principaux Grainetiers et Epiciers, et aux Bureaux du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, 2, rue Scribe, NANTES

Usine à BLOIS : 43 à 49, Rue de la Garenne  
Dépôt Régional, 14, rue des Carmélites, NANTES

OBSERVATION IMPORTANTE. — Après une moisson aussi humide, beaucoup de grains de semences sont défectueux et risquent d'être brûlés par le traitement au sulfate de cuivre.

LA Poudre St-Éloi, même à double dose, ne brûle jamais les semences. Elle agit, en outre, comme germinateur assurant une levée rapide, saine et vigoureuse.

**CHAUSSURES PAUL**

NANTES — 8, Rue d'Orléans — NANTES

ACTUELLEMENT :

**Superbe Prime à tout Acheteur**

Des PRIX, de la QUALITÉ